

## Escacalassaire au-delà des nuages



J. Desjardin - kaleidoskope



<b>SOMMAIRE</b>	P 02 - Infos municipales	P 26 - Tribune libre
	P 06 - DOSSIER spécial Finances	P 28 - Infos associatives
	P 14 - La rétro de Clapiers	P 29 - Infos diverses
	P 15 - Mode d'emploi Budget participatif	

Musique

## Clapiers au son des musiques latines

L'Esplanade Jean Penso vibrera au son des cuivres et des percussions frénétiques des musiques latines.

Sam. 4 mai

à partir de 18h  
Salle Georges Dezeuze  
Espace Cult. Jean Penso

### UNE SOIRÉE QUI S'ANNONCE EXCEPTIONNELLE...

▫ **À partir de 18h** : (Entrée libre)  
Concert de musiques latines avec les 70 participants du stage de l'association Les Loustics du Pic.

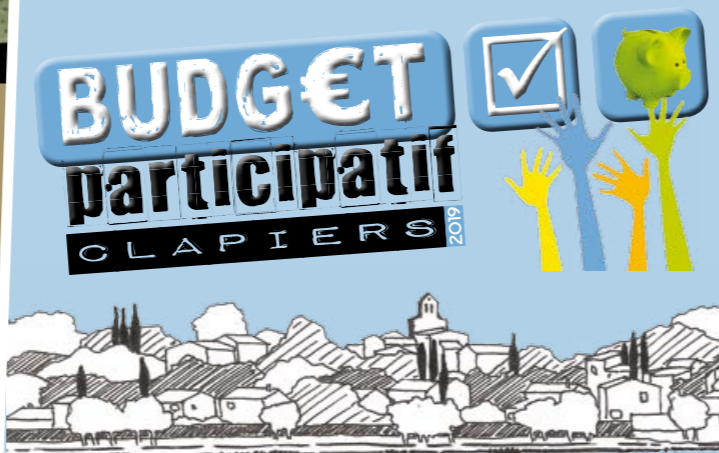
▫ **À 21h** :  
Nous aurons la chance de recevoir l'orchestre La Marcha.

Cet ensemble de **quatorze musiciens** professionnels et reconnus, dirigés par le pianiste, auteur et compositeur Cristobal Diaz, proposera une **salsa populaire, urbaine et actuelle**, loin des clichés habituellement associés à ce style. La Marcha a, entre autres, remporté le prix du public *La Conga*, du célèbre festival Tempo Latino, le plus grand festival de musiques latines d'Europe.

Venez danser sur le rythme effréné des congas, bongos, des timbales et autres instruments exotiques que nous avons hâte de découvrir (ou redécouvrir) !  
Nous vous attendons nombreux...

Entrée  
12,50 €

Billetterie sur place.



Budget participatif

## La Démocratie participative en actions

**En raison du succès rencontré par le Budget participatif, en 2017 puis en 2018, la Commune a décidé de le reconduire pour la troisième année consécutive. Ce dispositif s'inscrit pleinement dans sa politique de Démocratie participative.**

Votre *Clap'Infos* de mai comprend un **mode d'emploi** (PAGES 16 À 19) qui répond à toutes les questions que vous pourriez vous poser sur ce dispositif. Ce document explicatif est à la fois téléchargeable sur le site Internet de la Commune et disponible au service Accueil de votre mairie.

**65 000 € ont été, cette année, alloués au Budget participatif.**

Cette initiative vous offre la possibilité de participer activement à la politique d'investissement de votre Commune :

- En proposant un projet d'investissement qui rentre dans l'enveloppe budgétaire ci-dessus mentionnée,
- qui relève de l'intérêt général et des compétences communales,
- tout en générant des dépenses de fonctionnement d'un montant raisonnable.

et vous, vous rêvez de quoi pour Clapiers ?



Convivialité &amp; gourmandises

## Des food trucks au service des gourmands

Le kiosque Daniel Vermande et l'esplanade Jean Jaurès seront pris d'assaut par une dizaine de "food trucks". Peu importent vos préférences culinaires, il y en aura pour tous les goûts : cuisine mexicaine, orientale, basque, bretonne, italienne, camarguaise, pizza ou burgers, de quoi régaler vos papilles...

La journée sera placée sous le signe de la gastronomie et de la convivialité. Pour les enfants, **des structures gonflables** sont prévues et pour mettre l'ambiance, quoi de mieux qu'un **concert** d'un groupe local qui a déjà fait ses preuves dans les précédents festivals : **The Sonarmen**.



Dim. 5 mai

11h-18h  
sur l'esplanade Jean Jaurès

Commémoration du 8 mai

## "Je sais mal ce qu'est la liberté, mais je sais bien ce qu'est la libération"

Si ces mots ont été écrits par André Malraux, ils ont été pensés par tous en mai 1945, lors de la capitulation de l'Allemagne nazie. Chacun connaît les ravages causés par cette période, la plus sombre que l'Europe ait connue. Chacun sait les millions de morts, de blessés, chacun sait les familles déchirées, les villes détruites ou pillées. Mais surtout, chacun connaît la force et le courage de tous ceux qui ont œuvré au rétablissement de la Paix. Rendons-leur l'hommage qu'ils méritent, comme chaque année, à l'occasion de la cérémonie du 8 mai.

La présence du Conseil Municipal des Jeunes, dont les membres ont souhaité rendre hommage à leur manière aux Anciens Combattants, confèrera une solennité particulière à cette célébration.

10h30 --- Tour des stèles  
11h00 --- Cérémonie devant le Monument aux Morts  
12h00 --- Verre de l'amitié offert par la Ville de Clapiers



RDV à 11h,  
au Monument aux Morts  
devant la mairie

Balade culturelle

## Les jardins, ces chorégraphies végétales

Cette année, la Ville de Clapiers, en partenariat avec l'association Artopos et la Médiathèque Albert Camus, de Montpellier Méditerranée Métropole, vous propose deux manifestations dédiées aux jardins :

■ **UNE CONFÉRENCE**  
*Quelques jardins historiques remarquables dans l'Hérault,*  
par Alix Audurier-Cros,  
docteur en géographie.

Sam. 11 mai

à 15h  
à la Médiathèque

■ **UNE JOURNÉE**  
*château, jardins et terroir.*

Sam. 18 mai

Visite guidée, avec Alix Audurier-Cros et Caroline Millot. Rendez-vous à 9h, devant l'Espace Culturel Jean Penso.

☉ Matin : visite des jardins de la Fontaine, à Nîmes.

☉ Après-midi : visite du château de Marsillargues (classé MH) et du Musée Paul Pastre. (prix d'entrée : 1,50 €/personne)

☉ Retour à Clapiers aux alentours de 18h.



**INSCRIPTION OBLIGATOIRE (limité à 25 personnes)**  
auprès du service Culture, Delphine Guérin Lapotre  
☎ 04 67 55 90 70 ou cultureetsports@ville-clapiers.com

Repas à la charge des participants (restaurant ou "tiré du sac", à préciser à l'inscription).

Départ possible avec les deux minibus (places réservées dans l'ordre des inscriptions). Départ groupé avec voitures personnelles.

Projection

## Road-movie d'une génération désabusée à la recherche de sagesse et de bon sens

La Ville de Clapiers vous propose une projection du film **En quête de sens**. Documentaire français de Nathanaël Coste et Marc de la Ménardière. Avec Vandana Shiva, Pierre Rabhi, Hervé Kempf. (1h 27).

Sam. 11 mai

à 18h  
Salle Jean Malige

Ce film raconte un "road-trip" improvisé de deux amis d'enfance qui cherchent à comprendre ce qui a conduit aux crises actuelles et d'où pourrait venir le changement. En rapprochant les messages d'un biologiste cellulaire, d'un jardinier urbain, d'un chamane itinérant ou encore d'une cantatrice présidente d'ONG, ils nous invitent à partager leur remise en question, et interrogent nos visions du monde. Ce documentaire a été coproduit grâce à une campagne de financement participatif qui a mobilisé 963 internautes.



Ecoles maternelle & élémentaire

## Pensez à inscrire vos enfants à l'école

Les parents souhaitant scolariser leur(s) enfant(s) dans les écoles publiques de la commune **SONT INVITÉS à se présenter à l'accueil de la mairie, du 6 mai au 14 juin.**

Sont concernés :

- Tous les enfants de la grande section de l'école maternelle devant s'inscrire à l'école élémentaire, en classe de CP,
  - tous les enfants pouvant faire leur première rentrée en maternelle en 2019.
- Cela concerne les enfants nés en 2016 et qui sont donc dans l'année de leurs 3 ans.
- Les pièces à joindre sont :
- Un justificatif de domicile à Clapiers, au nom des parents de l'enfant,
  - le livret de famille.

Un document sera à compléter auprès de l'accueil de la mairie. Cette démarche est obligatoire avant tout rendez-vous auprès des directeurs des écoles de la ville.



Concert

## Les artistes nouveaux sont arrivés : une soirée à ne pas rater !

Sam. 18 mai

20h30

La Passerelle  
JACOU



**D**ans le cadre d'un partenariat, les Communes de Clapiers et de Jacou vous proposent une soirée « Jeunes Talents ».

Une trentaine d'artistes amateurs, jeunes et moins jeunes, clapiérois et jacoumards, sélectionnés par un jury, se produiront sur la scène de la Passerelle, en solo ou en groupe restreint, pour vous présenter leurs talents dans différentes disciplines artistiques telles que musique (chant et instruments), théâtre (improvisation, sketch) et danse (moderne, hip-hop...).

**Venez nombreux les applaudir pour leur courage, leur audace et leur talent...**

Patrimoine

## Un nom, une histoire : nous recherchons des photos



La Ville de Clapiers lance un **appel auprès de la population pour recueillir des photographies** concernant les personnalités qui ont tant donné pour Clapiers. Paul Bonnefoi, Gabriel Caizergues, Charles Camproux, Alban Tassot, Jean-Noël Bonnefoi et Jean Fallet... ils portent le nom de nos rues, de nos places, de nos équipements publics. Alors, si vous possédez une photo, un portrait, d'une ou de plusieurs de ces personnes, contactez-nous, afin que l'on puisse en réaliser une copie. Merci d'avance de votre collaboration.

Contact : 04 67 55 90 15

serv.communication@ville-clapiers.com

sur [www.ville-clapiers.fr](http://www.ville-clapiers.fr)

(rubrique Votre Ville-Histoire et patrimoine)



A voir

ENTRÉE  
LIBRE

INÉDIT

Déambulation  
théâtrale à Clapiers

Sam. 25 mai

à 14h30

RDV sur le parvis de l'église

**AVIS A LA  
POPULATION,  
la commune  
est à vendre !**

La Ville de Clapiers vous convie à une déambulation théâtrale.

Deux agents immobiliers de l'agence Luximmo sont mandatés pour vendre la commune de Clapiers : habitations, commerces, espaces verts, parc automobile, équipements publics, mobilier urbain... Tout est à vendre ! Cette création interroge la gestion de l'espace public en la mettant en parallèle avec le monde des affaires. La commune est à la fois le décor et la matière première de ce spectacle inédit. Mobilisez-vous ! Venez acheter la commune et faire monter les enchères !

THÉÂTRE  
à  
La RUE

CLAPIERS

À VENDRE

DEAMBULATION  
THÉÂTRALE



## LES GRANDES LIGNES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

**L**e Conseil municipal du 14 mars dernier a voté le compte administratif de l'année 2018. Cette étape clôturera un nouvel exercice budgétaire. C'est l'occasion de rendre des comptes des réalisations du Budget 2018 et de faire le point sur les finances de la Commune.

### Les chiffres-clés du compte administratif 2018

**Dépenses de FONCTIONNEMENT :**  
**4 905 928,53 €**

**Des économies réalisées**  
**-1,18 %** de dépenses par rapport à l'année 2017

**Même niveau de qualité de service et**  
**0 augmentation** du taux d'impôt de la Commune

**Baisse des dotations de l'Etat :**  
**1,2 M€** de perte en 5 ans !

**Dépenses d'INVESTISSEMENT :**  
**1 144 827 €**  
**d'équipements nouveaux,**  
dont **38 %** consacrés à l'aménagement urbain et aux espaces verts  
5 % au Budget participatif



**Un ENDETTEMENT toujours FAIBLE**  
**794 €/hab.**  
522 € hors emprunt gendarmerie\*  
C'est **6 % de moins** que la moyenne nationale et **39 % de moins** que la moyenne du département

**Une capacité d'autofinancement forte**  
**616 484 € dégagés**  
pour financer les équipements de l'année 2019

\*Un tiers de la dette de la Commune est constitué de l'emprunt mobilisé en 2003 pour la construction de la gendarmerie. Les loyers versés couvrent intégralement cet emprunt. On peut donc parler d'une dette hors gendarmerie de 522 €/hab.



"Nous devons résoudre des équations complexes ! Comment faire mieux, tout au moins aussi bien, avec moins de recettes ! Les dotations de l'Etat ont continué de baisser alors que les besoins croissent. Face à ces contraintes financières, la Commune a encore rationalisé ses dépenses de fonctionnement pour continuer à investir et préparer l'avenir."

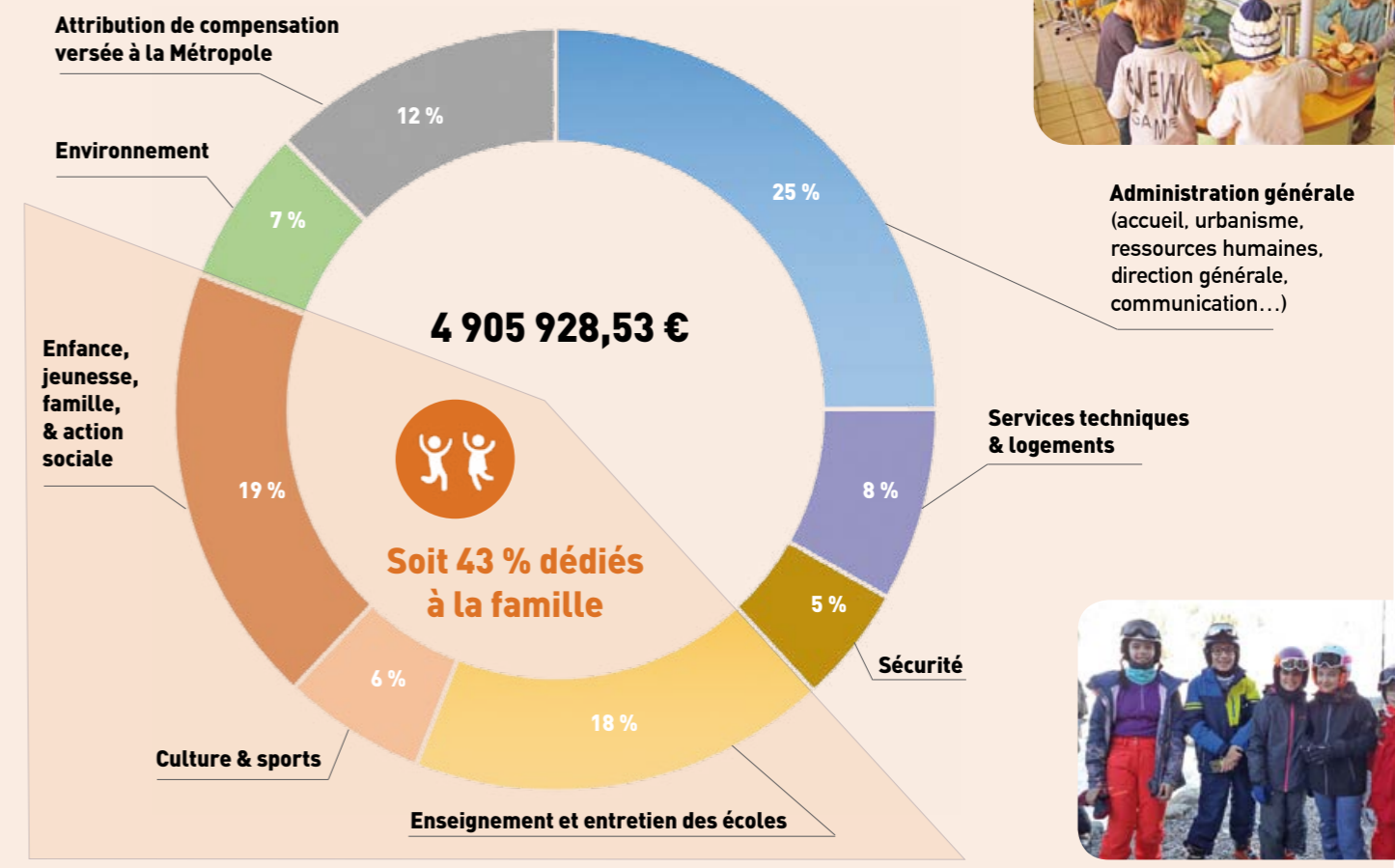


France GABORIT  
Maire adjointe  
déléguée aux Finances

### NOTRE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il s'agit de toutes les dépenses et recettes courantes de la Commune

#### Où va l'argent de la Commune ?



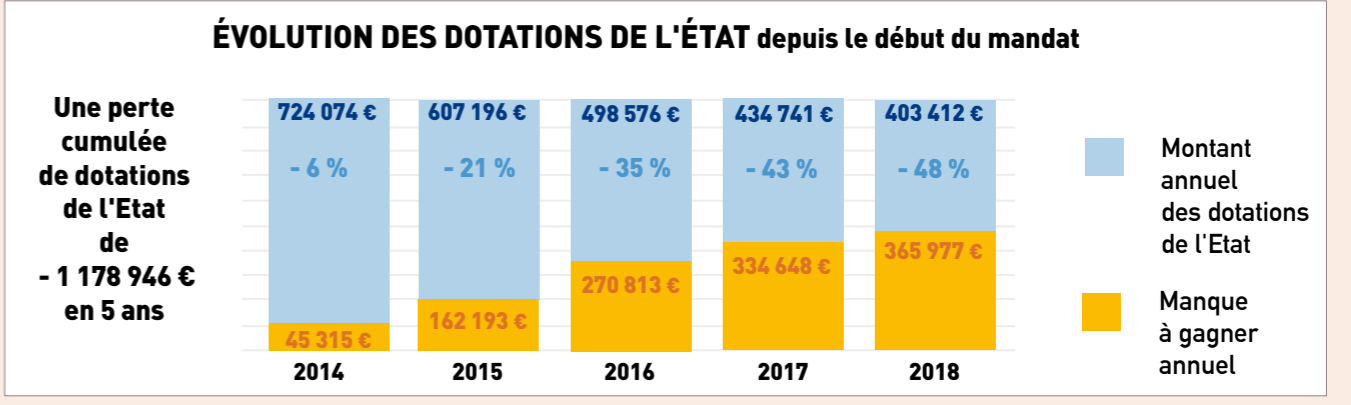
Administration générale (accueil, urbanisme, ressources humaines, direction générale, communication...)



### Cette année, il faut noter :

- Plus de 38 000 € d'économies réalisées par les services sur leurs dépenses courantes (petites fournitures, communication, dépenses pour les festivités, etc.).
- 48 259 € payés pour l'abattage et l'élagage des arbres suite à l'intempérie neigeuse du 28 février 2018.
- 576 428 € reversés à la Métropole pour financer les compétences transférées tels que la voirie, l'entretien des rues et les charges de personnel attenantes.
- Comme chaque année, plus de 40 % des dépenses consacrées à la FAMILLE, au sens large. (C'est 43 % cette année) : services de restauration scolaire, accueils de loisirs, vacances au ski, actions culturelles, sportives...

#### Et en recettes ?

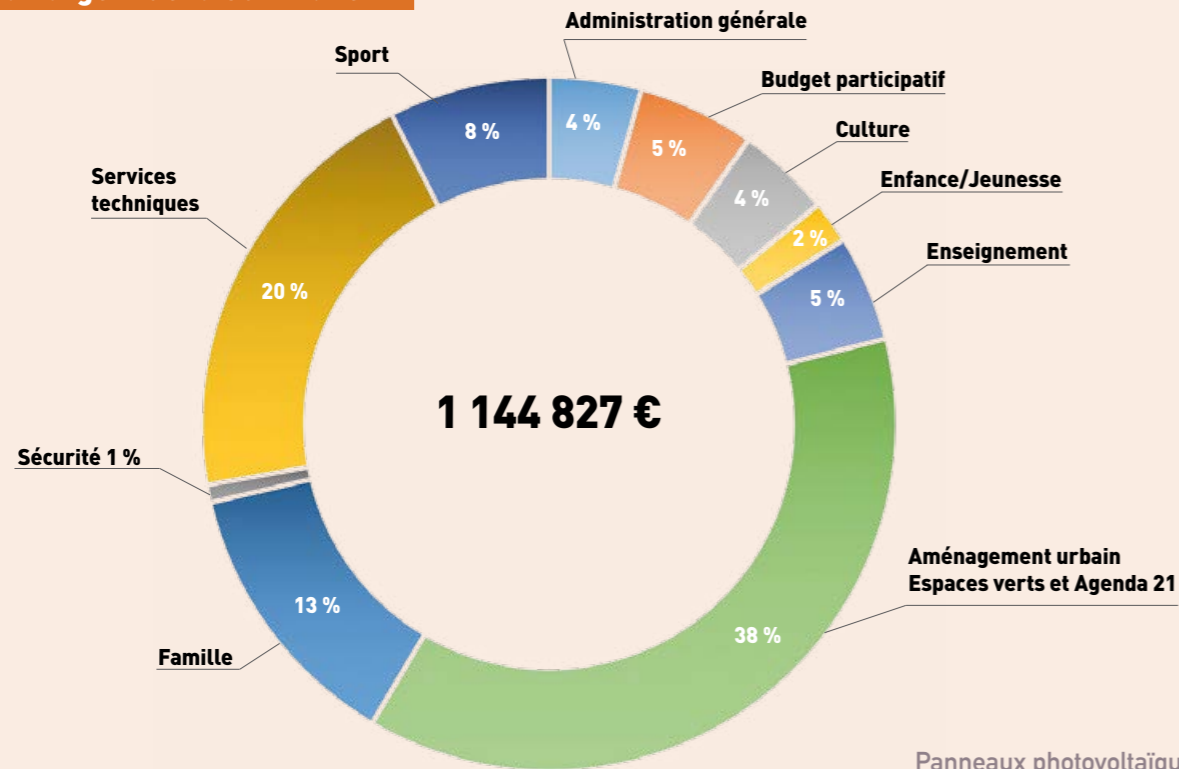


# NOTRE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Il s'agit de toutes les dépenses consacrées par la commune à la réalisation d'équipements et à la valorisation du patrimoine



## Où va l'argent de la Commune ?



### ZOOM SUR QUELQUES INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE 2018 :

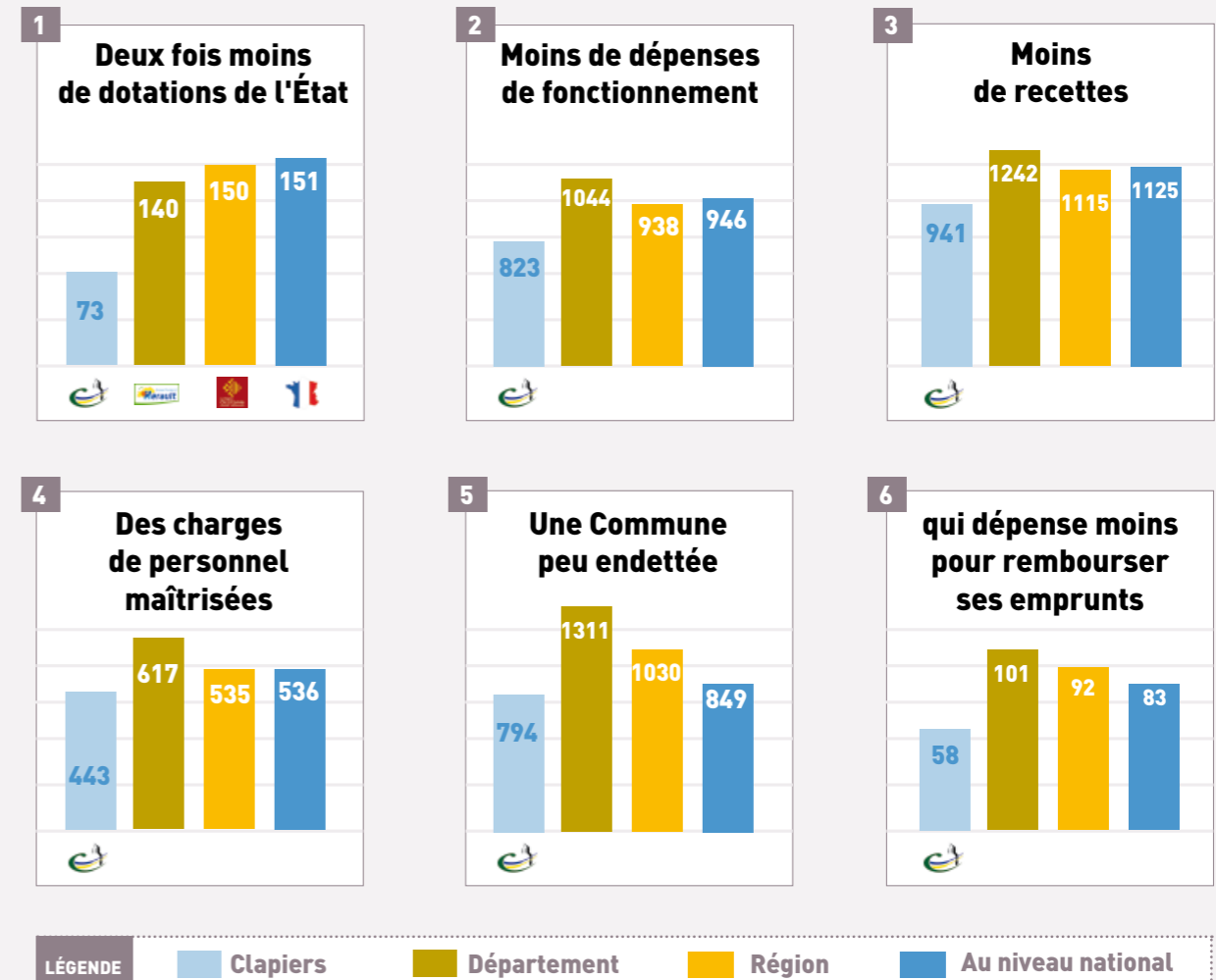
- L'achèvement des nouveaux ateliers municipaux. **196 695 €**
- Des acquisitions foncières, avec notamment l'achat des terrains pour la Maison de la Petite Enfance et le futur parking municipal. **172 410 €**
- De nombreux travaux doivent être effectués chaque année sur les bâtiments communaux comme : **69 100 €**
  - o La réfection de l'étanchéité de la toiture de l'école maternelle.
  - o le réaménagement du local jeunes.
- Un nouveau Budget participatif. **63 600 €**
- La poursuite du programme d'accessibilité : au tennis, au boulodrome & à la Halte alimentaire. **63 000 €**
- Un budget informatique de la Commune avec notamment les tableaux numériques aux écoles. **38 256 €**
- Des panneaux photovoltaïques sur les ateliers. **23 664 €**
- Les travaux dans le cimetière communal avec un nouveau columbarium. **12 900 €**

La construction de la Maison de la Petite Enfance, du nouveau parking et la réhabilitation de l'Espace Bonnier - Maison des Associations ont démarré fin 2018 et feront l'objet d'une inscription au budget 2019.

## Comment nous situons-nous par rapport aux autres Communes ?

Le Ministère de l'Économie et des Finances fournit l'ensemble des bilans financiers des collectivités locales. Chaque année, Clapiers s'évalue au regard des autres communes de taille comparable, dans le département, dans la région et au niveau national.

Les chiffres communiqués se lisent en €/habitant. Communes de taille identique (5 000 à 10 000 hab.)



### Que signifient ces résultats ?

- **Graphique 1** : la Commune perçoit deux fois moins de dotations de la part de l'État que la moyenne des autres Communes françaises de même taille. L'État verse moins de dotations aux Communes dont les habitants disposent, en moyenne, de revenus plus élevés.
- **Graphiques 2,3 et 4** : la Commune dépense moins (- 13 % par rapport à la moyenne nationale). Ses charges de personnel sont inférieures de 17 %. On comprend que ses dépenses sont équilibrées par rapport aux recettes disponibles, qui sont, elles aussi, inférieures à celles de la moyenne nationale (- 16 %).
- **Graphiques 5 et 6** : la Commune est moins endettée (- 6 % par rapport à la moyenne française). Les charges consacrées au remboursement de sa dette représentent 58 €/hab., c'est-à-dire 30 % de moins que pour la moyenne nationale (83 €/hab.).

L'ensemble des comptes est publié sur l'adresse ci-dessous. Ils sont issus des comptes administratifs de toutes les Communes de France, et les moyennes sont réalisées par le Ministère. Elles sont fournies pour l'année n-1 (ici l'année 2017, les données 2018 n'étant pas encore publiées). Source : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

Fête de la nature

# Clapiers FÊTE Le LEZ

4<sup>e</sup> édition

**ENTRÉE LIBRE**



Sam. 18 mai

14h-19h

**La Ville de Clapiers vous invite à une grande journée « NATURE », ludique, conviviale et éducative autour du Lez...**

sur les berges du Lez

## AU PROGRAMME

### ■ Coin détente au bord du Lez.

N'hésitez pas à venir avec votre livre ou vos écouteurs pour profiter des transats.



■ **Stand des Ecologistes de l'Euzière** : Les plus belles histoires de nature, animations au format court (20 à 40 min), ludiques, interactives, qui abordent des sujets d'écologie en faisant des analogies simples, en démontrant des phénomènes avec de petites expériences, didactiques et non sans humour !

■ **Stand de l'association Kermit** : présentation d'animaux vivants, arthropodes, poissons, batraciens, reptiles, et de leurs adaptations pour respirer, se déplacer, manger dans l'eau. Petites expériences amusantes pour comprendre, avec des exemples concrets, ces adaptations extraordinaires.

■ **Stand de la Ligue de Protection des Oiseaux**. Information et sensibilisation à la biodiversité locale.

■ **Stand de l'Entente Interdépartementale de Démoustication (EID)** : sensibilisation des usagers aux moyens de lutte contre les quatre espèces majeures de moustiques de notre région, et notamment le moustique tigre.



■ **Initiation kayak** avec le MUC Canoë-kayak : à partir de 6 ans, à condition de savoir nager.

■ **Animation Land'Art** avec les animateurs du service Enfance.

■ **Exposition Biodiversité tout est vivant, tout est lié.**

■ **Balade en calèche**



## BALADES

■ **De 14h à 15h30 et de 16h à 17h30** : A la recherche des petites bêtes, proposée par les Ecologistes de l'Euzière. A la découverte de la vie qui foisonne dans Le Lez et sur ses berges : larves de libellules, demoiselles en vol ou scarabées nageurs... (PLACES LIMITÉES, INSCRIPTION SUR PLACE UNE DEMI-HEURE AVANT).

■ **De 15h à 16h30** : balade « escargots » proposée par les Ecologistes de l'Euzière, à la découverte des escargots et limaces. Même sans pluie, on sait où les trouver !

■ **A 16h30** : la Ville de Clapiers réserve une collation de qualité et goûteuse aux petits Clapiérois ! Du bon et du local.



**C'EST OÙ ?**

.....  
**Rdv sur les berges du Lez...**  
 • Le parcours sera fléché à partir du skate parc Vincent Guilpin.  
 • Plan disponible sur [www.ville-clapiers.fr](http://www.ville-clapiers.fr)  
 • Nous vous invitons à laisser votre voiture et à venir à vélo, à pied ou en trottinette.  
 • **Il n'y a pas de places de parking sur le lieu de la manifestation.**  
 .....

**Les artistes amateurs sont invités à venir avec leurs pinceaux et leur cheval pour peindre au bord du Lez.**



**d'infos** 04 67 57 30 16 / 04 67 55 80 60  
 Courriel : [agenda21@ville-clapiers.com](mailto:agenda21@ville-clapiers.com)

Mairie

## Au service du Développement durable

**Comment avancer dans la voie de la transition écologique et du Développement durable afin d'améliorer notre quotidien tout en préparant l'avenir de nos enfants.**



## Nous avons donc décidé de créer un service Développement durable

Le responsable est Cyril Triozon, salarié depuis dix-huit ans dans notre mairie. Cet agent a successivement assuré des fonctions dans les domaines de la jeunesse, des festivités, de la vie associative, de la culture et de l'insertion sociale. Depuis 2015, il s'occupe du suivi et de la coordination des actions de l'Agenda 21. De par son caractère transversal en lien avec l'ensemble des autres services, ce service (mis effectivement en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019), est directement rattaché à la directrice générale des services, Marie-Lyne Pey.

Il devra mettre en œuvre, en cohérence avec les objectifs des élus, les actions qui engagent la Commune et ses habitants dans une stratégie continue afin :

- De lutter contre le changement climatique, préserver la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles,
- de viser l'épanouissement de chacun et la solidarité,
- d'accompagner l'ensemble des services de la Commune dans leur démarche d'exemplarité des services publics.

Tel est le défi que représente le Développement durable et pour lequel la mobilisation de tous, entreprises, pouvoirs publics et société civile, est indispensable. Pour répondre à ces enjeux, la Commune de Clapiers a mis en place, à la fin de l'année 2013, un **Plan d'Actions qui a été reconnu "Agenda 21 local France"** par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer. Ce programme concilie, pour le XXI<sup>e</sup> siècle et à l'échelle de notre commune, actions de protection de l'environnement, développement économique et progrès social.



**Cet Agenda 21 a obtenu en 2016 le prolongement de cette reconnaissance.** Parmi les **70 actions** constituant de ce plan d'actions\*, **49 sont déjà mises en place et 14 sont en cours de réalisation.** D'autres n'en sont encore qu'au stade de projet ou bien, enfin, ne seront pas assurées directement par la Commune, car gérées aujourd'hui par la Métropole. Des actions nouvelles ont été entreprises (lutte contre le gaspillage alimentaire, création d'un rucher partagé, implantation d'un troupeau de moutons dans la forêt communale, défi des Ecominots dans les écoles) ou vont être lancées (pose d'ombrières photovoltaïques, projet d'extinction partielle de l'éclairage public). Une telle dynamique méritait d'être poursuivie et déployée plus largement.

**d'infos** Service Développement durable : 04 67 57 30 16  
[agenda21@ville-clapiers.com](mailto:agenda21@ville-clapiers.com)

\* [www.ville-clapiers.fr](http://www.ville-clapiers.fr)  
 Rubrique : Votre Quotidien - Développement durable **A voir**

Ville de Clapiers  
 [Retour en image]  
**CARNAVAL**

Venu en nuage, il est reparti en fumée : suivez l'odyssée de notre bonhomme Carnaval et de son escorte costumée sur le site de Clapiers.



## Facebook Connexions entre vous & nous

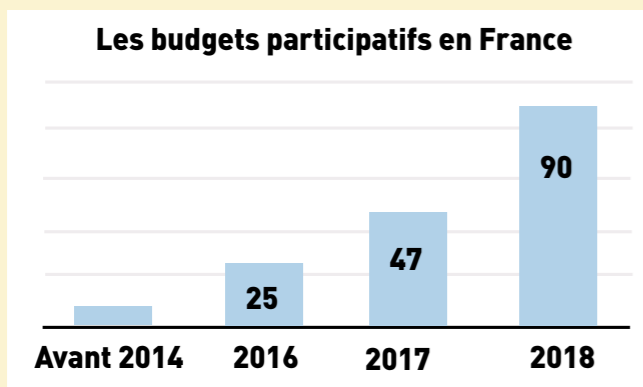
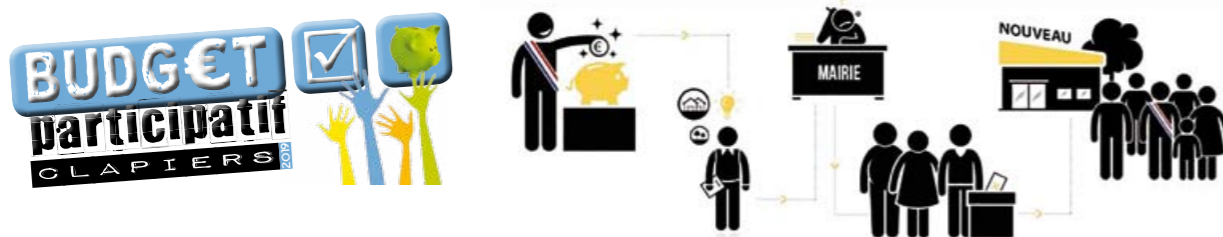
**La vidéo qui a fait le buzz ces derniers mois est celle du Carnaval de Clapiers, postée le 5 avril dernier... A revoir aussi sur le [www.ville-clapiers.fr](http://www.ville-clapiers.fr).**

- 1021 personnes atteintes
- 37 réactions, commentaires et partages

Rejoignez-nous sur **facebook**

## Les Budgets participatifs en France

**L**e concept de Budget participatif ne date pas d'hier : la première ville à associer ses habitants aux décisions budgétaires a été Porto Alegre, au Brésil, dès 1989. Puis, l'initiative s'est peu à peu répandue dans le pays, puis sur le continent, et a finalement gagné l'Europe au début des années 2000. En France, cette idée est restée relativement confidentielle, jusqu'à connaître un essor médiatique aux élections municipales de 2014.



À Clapiers, nous faisons partie des 47 communes françaises à proposer un Budget participatif en 2017. L'année suivante, 90 communes et collectivités ont tenté l'expérience, et le record devrait être de nouveau battu cette année. Si l'on additionne la population de toutes les villes proposant un Budget participatif en 2018, on dépasse les 6 millions d'habitants, soit un français sur dix.

Côté budget, les Communes attribuent de 1 à 45 € par habitant. En haut du podium, Paris avec 45 €/hab., suivi de Jarny (Meurthe-et-Moselle) avec 30 €/hab., puis de Rennes avec 16 €/hab. La moyenne nationale est de 4,94 €/hab. en 2018. À Clapiers, nous faisons partie des 20 % de Communes qui attribuent plus de 10 €/hab. au Budget participatif (11,5 €/hab.)

### Et côté participation ?

Au niveau participation, la médiane nationale est à 4 % en 2018. À Clapiers, nous avons 7,70 %, cette même année, mais le record reste la première édition, en 2017, avec 8,58 %.

**En 2014, entre 1 300 et 2 800 villes dans le monde disposaient d'un Budget participatif (de formes variées) selon une estimation de l'ONG Engagement Global.**

## En direct avec nos élus

**M**arjolaine Aventurier est élue déléguée à la Démocratie de proximité. La volonté des citoyens d'être consultés et impliqués dans la vie politique est, à la lumière des récents événements, de plus en plus présente. À Clapiers, nous n'avons pas attendu d'être sollicités pour œuvrer en ce sens : depuis 2014, la Démocratie de proximité est une valeur forte de notre programme, et nous sommes même précurseurs en la matière.



Marjolaine AVENTURIER  
Maire adjointe déléguée à la Démocratie de proximité

### Comment définiriez-vous la Démocratie de proximité ?

M.A. – La Démocratie de proximité, c'est avant tout être sur le terrain et échanger avec les Clapiérois. C'est ce qui nous permet de connaître les problèmes réels de la population et d'essayer d'y remédier. C'est aussi impliquer les citoyens dans certains arbitrages, comme avec le Budget participatif. Un village comme Clapiers ne s'administre pas depuis un bureau, sur la seule base de chiffres et de rapports.



Marjolaine Aventurier et Eric Penso entourés des porteurs de projets 2018

### D'où est née l'idée du Budget participatif ?

Nous avons découvert ce concept dès 2016, alors que seulement 25 Communes en France organisaient un Budget participatif. Nous avons décidé de l'expérimenter dès l'année suivante, et étions la première Commune de la Métropole et la deuxième du Département à s'y essayer.

### En dehors du Budget participatif, que faites-vous pour la Démocratie de proximité ?

Depuis le début du mandat, nous organisons régulièrement des visites de quartier (11 à ce jour) auxquels les élus et les résidents viennent nombreux. Nous avons aussi mis en place, dès 2014, une commission extra-municipale, qui a été ouverte à tous. Enfin, nous organisons régulièrement des réunions publiques d'information (lors de travaux par exemple) ou des consultations (sur les rythmes scolaires par exemple).

### Un message à passer pour finir ?

Nous croyons sincèrement en ce mode de Démocratie, plus proche du citoyen. Les Clapiérois ont de nombreuses ressources, idées et envies. C'est le rôle de l' élu d'être à l'écoute et d'en faire une force. Nous faisons notre possible pour donner la parole aux Clapiérois, j'espère donc qu'ils seront nombreux à la saisir !

### Marjolaine Aventurier en 5 points :

Un film : la trilogie de Marcel Pagnol  
Un plat : la ratatouille niçoise  
Une citation : de l'Abbé Pierre "La première règle avant d'agir consiste à se mettre à la place de l'autre. Nulle vraie recherche du bien commun ne sera possible hors de là"  
Un lieu de vacances : une région française que je ne connais pas encore.

Les lauréats de projets 2017 ont été nommés Citoyens d'Honneur de Clapiers



Brève

## À propos des compteurs LINKY



**V**ous avez récemment été informés par ENEDIS du déploiement des compteurs Linky. Celui-ci relève d'arbitrages de l'Union Européenne, de l'État, et de la Commission de Régulation de l'Énergie.

## LES COMMUNES SONT DONC INCOMPÉTENTES EN LA MATIÈRE.

Des Préfets se sont déjà associés à ENEDIS pour saisir la justice et suspendre les arrêtés adoptés par des Communes à dessein d'interdire la pose des compteurs.

Pour connaître vos droits, vous pouvez vous rapprocher de l'un des interlocuteurs suivants :

.....  
**Montpellier Méditerranée Métropole**, à qui nous avons cédé les compétences liées à la distribution publique de l'électricité en 2015 :

50 place Zeus - CS39556  
34961 Montpellier Cedex 02  
☎ 04 67 13 60 00

### ENEDIS

gestionnaire du réseau électrique :  
382, rue Raimon de Tracavel  
34926 Montpellier Cedex 09  
☎ 09 69 32 18 58

## OSUM, un orchestre qui a la cote

Dimanche 17 mars, le public venu nombreux écouter le concert de l'OSUM ne s'est pas trompé. Offert par la Ville de Clapiers, ce fut un grand moment de musique classique, avec un programme très original de l'orchestre symphonique universitaire que dirigeait le chef d'orchestre, René Vacher. La très belle prestation, pleine d'émotion et de sensibilité des deux solistes, à la contrebasse et au violon, fit de cet après-midi un beau moment, convivial et unanimement apprécié.



17/03/2019

17/03/2019

## Défi du Mékong : quand la solidarité bâtit des ponts

Un temps magnifique était au rendez-vous pour cette 3<sup>e</sup> course VTT, organisée par l'association Enfants du Mékong. La participation à ce Défi du Mékong a dépassé toutes les espérances : 338 personnes sont venues, là où nous en espérions 200.

À elle seule, la boucle technique de 38 km attira 166 participants, dont certains venus de communes lointaines : Ganges, Clermont-l'Hérault... L'affluence fut telle que les saucisses finirent par manquer ! Mais les participants n'ont pas moins apprécié les différents parcours proposés. Ils ont notamment pu découvrir les nouvelles "traces" ouvertes dans notre belle forêt grâce à l'expertise de Clap'Bike. Cet événement festif et convivial a permis de collecter la somme de 2 836 € pour Enfants du Mékong et participer ainsi à la reconstruction des deux ponts de Hom Pane, au Laos. Sans le soutien actif des bénévoles des associations comme de la Commune, cette manifestation n'aurait pas eu lieu. Au nom de nos enfants d'Asie du Sud-Est, nous leur adressons un grand MERCI.



et vous, vous rêvez de quoi pour Clapiers ?



## MODE D'EMPLOI

Préambule

Dans le cadre de ses actions conduites en terme de Démocratie participative, la Commune de Clapiers souhaite, en 2019, reconduire, pour la troisième année, le budget participatif afin d'associer les Clapiérois à la politique municipale.

A ce titre, elle entend leur donner la possibilité de faire connaître leurs préférences en ce qui concerne l'utilisation d'une partie du budget d'investissement de la commune. La mise en œuvre d'un budget participatif constitue une innovation démocratique majeure qui permet une expression citoyenne nouvelle, qui renforce les liens entre les Clapiérois et leur commune. Ce projet mobilise l'équipe municipale et les agents de l'administration de la commune.

**Le Conseil municipal, dans sa séance du 4 avril 2019, a décidé d'allouer la somme de 65 000 € au Budget participatif 2019.**



### CALENDRIER

- Dépôt des projets : jusqu'au 28 juin 2019
- Étude de faisabilité : du 15 juillet au 31 août 2019
- Présentation des projets : octobre 2019
- Vote des Clapiérois : octobre 2019
- Début de réalisation : décembre 2019





## 1. QUI PEUT PROPOSER UN PROJET ?

Tous les Clapiérois inscrits sur les listes électorales de Clapiers et non élus au Conseil municipal de la commune de Clapiers pourront faire **une proposition, et une seule, de projet d'investissement pour leur quartier ou l'ensemble de Clapiers**, sur un seul site.

Dans la mesure où un groupe de Clapiérois souhaiterait proposer un projet commun, il devra désigner un mandataire principal qui sera l'interlocuteur privilégié de la Commune.

## 2. QUELS TYPES DE PROJETS ?

Les Clapiérois pourront proposer **des projets d'investissement d'intérêt général** entrant dans les compétences de la Commune de Clapiers, qui ne généreront pas d'importantes dépenses de fonctionnement (par exemple des frais de personnel importants, des dépenses d'entretien substantielles, etc.). Il est rappelé, à ce titre, que les compétences voirie et espaces publics attenants à la voirie sont métropolitaines et non communales.

En cas de doute, il est donné la possibilité de demander par écrit confirmation que le projet qui sera présenté rentre bien dans le champ des compétences communales. De même, les porteurs de projets pourront recevoir l'assistance technique du responsable des services Techniques de la Commune, joignable à l'adresse courriel suivante : [serv.tech@ville-clapiers.com](mailto:serv.tech@ville-clapiers.com).

## 3. COMMENT PARTICIPER ?

Les Clapiérois pourront déposer leur projet **jusqu'au 28 juin 2019 inclus, jusqu'à 18 heures**.

Les dossiers seront adressés à Monsieur le Maire, à l'adresse suivante :

**Mairie de Clapiers  
5 Grand'rue Marie Lacroix  
34830 CLAPIERS.**

Soit en lettre recommandée avec accusé de réception, soit déposés en mairie contre remise d'un récépissé.

Les heures d'ouverture de la mairie sont les suivantes :

- **lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.**
- **les mardis : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h.**

Ce projet devra être déposé selon un modèle type de présentation qui pourra être soit téléchargé sur le site Internet de la Commune ([www.ville-clapiers.fr](http://www.ville-clapiers.fr)), soit retiré à l'accueil de la mairie.

Pourront être annexés au modèle type des pièces complémentaires venant apporter des précisions au projet (exemple : plans, photos, etc.).

Un conseil à la rédaction des projets pourra être apporté par le responsable des services techniques ou par le responsable financier. Ce dernier est joignable à l'adresse mail suivante : [serv.finances@ville-clapiers.com](mailto:serv.finances@ville-clapiers.com)

## 4. COMMENT SERONT SELECTIONNÉS LES PROJETS SOUMIS AU VOTE

Les services de la Commune sélectionneront dans un premier temps les projets **relevant de l'intérêt général** (exemple : la construction de jeux pour enfants relève de l'intérêt général, la rénovation d'un local commercial ne relève pas de l'intérêt général) **et de la compétence de la Commune** (équipements sportifs, culturels, ludiques, rénovation de bâtiments, etc.).

Les projets recevables feront l'objet d'une **étude de faisabilité et d'un chiffrage estimatif** par le responsable des services techniques et l'élu délégué aux travaux.

Les projets faisables techniquement et entrant dans l'enveloppe financière seront étudiés par la commission extra-municipale démocratie de proximité (collège composé d'élus et de représentants de la vie locale) en présence de la directrice générale des services, du responsable des services techniques, du responsable des finances et de l'élu délégué aux travaux. La liste définitive des projets sera arrêtée par le Maire et ensuite soumise au vote des Clapiérois. Les projets ainsi arrêtés par le Maire feront l'objet d'une présentation à la population courant octobre 2019.

## 5. LES MODALITÉS DE VOTE

Pourront prendre part au vote les Clapiérois inscrits sur les listes électorales de Clapiers.

**Le vote par procuration sera accepté selon les modalités suivantes : l'imprimé permettant d'établir la procuration sera téléchargeable sur le site Internet de la Commune et disponible sous format papier au service Accueil de la Mairie. Les procurations dûment remplies devront être envoyées en Mairie, par courrier ou par mail, accompagnées de la copie d'une pièce d'identité du mandant au moins 4 jours avant la date du scrutin. Le mandataire pourra être porteur de deux procurations au maximum.**

Le vote s'effectuera courant du mois d'octobre 2019, un jour ouvrable, de 8h à 19h.

La date sera précisée ultérieurement. Il sera mis en place un bureau de vote composé d'un président, de deux assesseurs, d'un secrétaire et de suppléants. Chaque membre du bureau pourra avoir jusqu'à 3 suppléants. Le bureau de vote qui sera situé salle Victor Schoelcher, en Mairie de Clapiers, sera constitué par le Maire.

Les membres du bureau de vote seront choisis parmi les conseillers municipaux, les membres non élus de la commission extra-municipale démocratie de proximité et éventuellement le personnel communal.

Le dépouillement sera réalisé le même jour avec des scrutateurs choisis parmi les membres de la commission extra-municipale démocratie de proximité et les porteurs de projets.

## 6. PRÉSENTATION DES PROJETS LORS DU VOTE ET MODALITÉS DE CHOIX DES ÉLECTEURS

NOUVEAU

Afin d'augmenter le taux de participation et de permettre que soient choisis aussi bien des projets dont le montant est élevé que des projets dont le montant est plus faible, deux groupes de projets seront créés.

Le premier groupe sera constitué des projets dont le montant est compris entre 1 et 10 000 € et le second groupe sera constitué des projets dont le montant est compris entre 10 001 et 55 000 €.

Chaque électeur aura ainsi la possibilité de voter pour un ou plusieurs projets appartenant au groupe 1 et un ou plusieurs projets appartenant au groupe 2. La somme globale des projets sélectionnés au sein du groupe 1 ne pourra pas dépasser la somme de 10 000 €, et la somme globale des projets sélectionnés au sein du groupe 2 ne pourra pas dépasser la somme de 55 000 €.

Chaque bulletin de vote comportera ainsi deux groupes de projets. En face de chaque projet sera indiqué son coût estimatif.

Par ailleurs, afin de permettre à chaque votant de hiérarchiser les choix multiples, chaque projet sera affecté d'un coefficient pondérateur. A ce titre, **chaque électeur disposera d'un "PANIER" de 5 points par groupe de projets**. Autrement dit, il pourra donc répartir 5 points sur les différents projets appartenant au groupe 1 et 5 points sur les différents projets appartenant au groupe 2.

1 bulletin  
1 vote  
2 groupes de projets  
et  
5 points/groupe

Exemple de bulletin de vote VALIDE

Groupe 1 Montant maximum 10 000 €			Groupe 2 Montant compris entre 10 001 et 55 000 €		
Projet 1	10 000 €		Projet 1	11 000 €	2 points
Projet 2	5 000 €	1 point	Projet 2	20 000 €	
Projet 3	4 500 €		Projet 3	30 000 €	3 points
Projet 4	2 000 €	2 points	Projet 4	45 000 €	
Projet 5	1 500 €	2 points	Projet 5	50 000 €	
Projet 6	7 000 €		Projet 6	25 000 €	

Total 1 = 8 500 €/5 points

Total 2 = 41 000 €/5 points

Exemple de bulletin de vote NUL

Groupe 1 Montant maximum 10 000 €			Groupe 2 Montant compris entre 10 001 et 55 000 €		
Projet 1	10 000 €	1 point	Projet 1	11 000 €	1 point
Projet 2	5 000 €		Projet 2	20 000 €	
Projet 3	4 500 €		Projet 3	30 000 €	3 points
Projet 4	2 000 €	2 points	Projet 4	45 000 €	
Projet 5	1 500 €	2 points	Projet 5	50 000 €	
Projet 6	7 000 €		Projet 6	25 000 €	2 points

Total 1 = 13 500 €/5 points  
(> à 10 000 €)

Total 2 = 66 000 €/6 points  
(> 55 000 € et > 5 points)

SERONT  
CONSIDÉRÉS  
COMME NULS  
LES BULLETINS  
DE VOTE dont :

- ✓ le total de la somme dépasse 10 000 € et/ou le total des points dépasse le nombre de 5 en ce qui concerne le groupe 1,
- ✓ le total de la somme dépasse 55 000 € et/ou le total des points dépasse le nombre de 5 en ce qui concerne le groupe 2.

Le dépouillement  
aura lieu  
à la clôture  
de ce scrutin.

La sélection des projets après le vote se fera de la manière suivante :

Dans le groupe 1 : les projets ayant obtenu le plus de suffrages seront sélectionnés jusqu'à ce que le total du montant estimatif de chacun de ces projets atteigne ou se rapproche de la somme de 10 000 €.

Dans le groupe 2 : Les projets ayant obtenu le plus de suffrages seront sélectionnés jusqu'à ce que le total du montant estimatif de chacun de ces projets atteigne ou se rapproche de la somme de 55 000 €.

Dans chacun des 2 groupes, un projet qui serait classé immédiatement après d'autres projets sélectionnés ne pourra pas être retenu à son tour si son montant estimatif conduit au dépassement de l'enveloppe allouée au dit groupe.

Dans cette hypothèse, les premiers projets sélectionnés rentrant dans l'enveloppe allouée à chaque groupe seront retenus ainsi que les projets venant immédiatement après le ou les projets qui ont été écartés, dans la mesure où l'enveloppe allouée au groupe ne sera pas dépassée.

6. LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS VOTÉS

Le Conseil municipal validera en novembre/décembre 2019 la liste du ou des projets retenus par les Clapiérois. La mise en œuvre du ou des projets pourra débuter en décembre 2019. Les Clapiérois qui ont initié ces projets seront étroitement associés à leur mise en œuvre.

Une fois le projet réalisé, il sera inauguré. La médaille de la ville sera décernée au(x) lauréat(s). Une plaque sera apposée mentionnant "Réalisé dans le cadre du budget participatif 2019 de la Commune de Clapiers à l'initiative de (Nom et prénom du porteur de projet)", sous réserve de l'acceptation de ce dernier en ce qui concerne la mention de son identité.



DONNEZ VIE À VOS IDÉES !

On fête le marché  
Saveurs et rencontres  
du printemps

**E**n ce premier jour à l'heure d'été, tout était réuni, sur la place du marché, pour passer un moment convivial et chaleureux. Des exposants et des commerçants fidèles au poste, des associations clapiéroises qui ont proposé des animations pour petits et grands, un groupe de musique qui a ravi le public...

L'association des Enfants du Mékong avait installé, pour l'occasion, un orgue de barbarie dont petits et grands ont pu tourner la manivelle. Un plaisir rare et apprécié ! Le groupe Mi Anj a conquis le public du marché avec ses reprises de pop rock alternant chanson française et anglaise. L'association Arts en mouvement a initié quelques clapiérois à l'art pictural. Une immense fresque a accueilli empreintes et traces, toutes inspirées par le moment présent. Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous. À midi, les exposants et commerçants clapiérois ont dressé un buffet de leurs meilleurs produits.



25 quines et de nombreux heureux

Le Jacou Clapiers Football Association organisait son premier loto à Clapiers, dans la salle Jean-Louis Barrault. Les participants se sont partagés les nombreux lots mis en jeu à cette occasion. Cette fin d'après-midi s'est déroulée dans une ambiance bon enfant et nous ne pouvons que vous dire : à l'année prochaine...



31/03/2019



10/03/2019

# Le ciel

## Carnaval, du soleil plein les nuages

Escalassaire avait cru nous tromper cette année en tombant du ciel, camouflé en gros nuage gris, pour semer la zizanie. Mais les enfants de Clapiers l'ont immédiatement reconnu et pris au piège. Escorté par une foule à la fois joyeuse et déterminée, il a été contraint de quitter l'Esplanade et de traverser le village, en direction du Parc Claude Leenhardt. Là, les jeunes comédiens de la troupe Opus Corpus l'ont jugé. Reconnu coupable de tous nos maux et condamné au bûcher, l'impressionnant bonhomme Carnaval, créé par les bénévoles de l'API, s'y est consumé sous les acclamations ! Sous un soleil estival, la foule des enfants, fort bien déguisée et maquillée, a semé la joie partout sur son passage, dans une ambiance festive qui a vite gagné les adultes. Remercions l'association Ensemble un sourire et ses bénévoles qui ont dessiné soleil, nuages et arc-en-ciel. Grand merci aussi aux toujours dynamiques troupes clapiéroises de Sunu Keur et d'Oukatann qui ont rythmé ce carnaval clapiérois 2019. A l'an que ben...

19/01/2018



Une édition sous le soleil et les confettis



L'API a encore le sourire avant la création de son oeuvre



Du maquillage solaire avec les bénévoles d'Ensemble un sourire

Les danseurs de Sunu Keur ont de l'énergie à revendre



Le jugement a été sévère, avec Opus Corpus

Des oiseaux, des soleils, des étoiles, des papillons, des anges...



En avant pour un défilé au rythme de la batucada, avec Oukatann



Au bûcher !

Des nuages, des aviateurs, des fusées, des hôtes de l'air...



Patrimoine  
**Un bien bel hommage**

**S**i Clapiers jouit d'une telle richesse culturelle, c'est en partie l'héritage laissé par cinq personnalités qui ont animé le village des années durant : Marie Lacroix, Jean Malige, Georges Dezeuze, Jacky Azema et Jean Penso.

Il était tout naturel de leur rendre hommage. La Commune a donc fait installer des plaques commémoratives à leur effigie, inaugurées le 23 mars dernier.

Des proches, des amis, des conjoints, des enfants des cinq honorés sont venus partager des anecdotes avec les nombreux Clapiérois présents. Parfois amusantes, parfois touchantes, les histoires contées ont passionné l'assemblée.

Cette cérémonie a été suivie d'un concert du quintet jazz « Art Déco » qui a ravi petits et grands. Une soirée à succès dont se réjouiraient certainement les honorés : quel meilleur hommage que celui de perpétuer la tradition culturelle instaurée par ces personnalités, des décennies plus tard !



Le texte de ces plaques biographiques a pu voir le jour grâce au travail réalisé pour la rubrique "Un nom, une Histoire" qui, sur le site Internet de Clapiers ou notre page Facebook, présente des personnalités qui ont compté dans l'Histoire de la commune. Ces présentations s'appuient sur les archives municipales, conjuguées avec les apports de : Béatrice Malige, Didier Jean-Pierre Mezy et de Gérard Rolland, maires-adjoints honoraires, s'appuyant entre autre sur l'ouvrage que Jacques Vidal, Labrusse. Nous profitons de l'occasion pour remercier vivement toutes ces personnes pour leurs recherches et leur aimable coopération à cette œuvre de mémoire.



Scolaire  
**Grand concours : Dessine-moi mon logo**

**L**'École élémentaire Victor Hugo, l'ALP Harmonie et la FCPE organisent un grand concours de création du logo de l'école.

**Du 6 au 17 mai**, chaque élève de l'école élémentaire Victor Hugo pourra proposer son logo. Le dessin doit être fait au feutre, sur une feuille blanche au format A5 paysage, et mentionner le prénom, le nom et la classe du créateur. Les dessins sont à transmettre au directeur de l'école, avant le 17 mai. **Puis, du 20 au 23 mai**, l'ensemble des élèves votera pour désigner une première sélection de logos. **Le 24 mai**, un jury spécial élira le logo final de l'école.



Travaux du Conseil municipal  
**Décisions prises lors de la séance du 14 mars**

**AFFAIRES GÉNÉRALES**

■ Le Conseil municipal a fixé à 50 € la tarification journalière appliquée aux "food trucks" venant s'installer à Clapiers lors de diverses manifestations.

**PERSONNEL COMMUNAL**

Pour des motifs de **bonne gestion des services municipaux**, le Conseil municipal a décidé :

- De créer un poste d'animateur principal de 2<sup>e</sup> classe à temps complet,
- de créer un poste d'adjoint d'animation à 28 h hebdomadaires,
- de créer un poste d'adjoint d'animation principal de 2<sup>e</sup> classe à 30 h hebdomadaires,
- d'augmenter la durée hebdomadaire d'un poste d'adjoint d'animation de 33 h à un temps complet.

Et de modifier en conséquence le tableau des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019.

**FINANCES**

■ Le Conseil municipal a approuvé le **rapport de la CLECT** (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) à 3M (Montpellier Méditerranée Métropole). A ce titre, la Commune de Clapiers versera, cette année, à 3M la somme globale de 654 029,10 € dont 443 250,57 € au titre des charges de fonctionnement et 210 778,53 € au titre des charges d'investissement, transférées essentiellement pour la gestion de la voirie, de l'espace public.

■ Le Conseil municipal a approuvé le **compte administratif 2018** de la Commune et a pu constater sa concordance avec le compte de gestion de la Trésorerie. Les résultats comptables de l'exercice 2018 sont les suivants :

	OPÉRATIONS RÉALISÉES		TOTAL
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	
<b>DÉPENSES</b>	1 466 651,44 €	4 905 928,53 €	6 372 579,97 €
<b>RECETTES</b>	1 718 183,06 €	5 300 131,33 €	7 018 314,39 €
Résultat comptable 2018	251 531,62 €	394 202,80 €	645 734,42 €
Solde reporté 2017	- 111 188,42 €	100 000 €	11 188,42 €
Résultat de clôture 2018 à reporter ou affecter	140 343,20 €	494 202,80 €	634 546 €

■ Pour les **acquisitions foncières 2018**, le Conseil municipal a approuvé le bilan suivant :

- L'acquisition des parcelles CC51 et CB 226, pour un montant de 51 410,40 €, correspondant à de futurs accès et équipements de l'ÉcoQuartier du Castelet,
- celle de la parcelle CD71, destinée à la réalisation du parking municipal, pour un montant de 80 656,50 €,
- l'achat de la parcelle CC78, qui permettra la réalisation de la Maison de la Petite Enfance, pour un montant de 40 344 €,

Ainsi que des cessions foncières qui, pour 2018, sont celles des :

- parcelles CC50 et CC51 à Montpellier Méditerranée Métropole, afin de réaliser le futur bassin d'écrêtement de l'ÉcoQuartier du Castelet, pour un montant de 135 169 €.

■ Le Conseil municipal a décidé d'affecter, de manière définitive, le résultat comptable 2018, soit un excédent de 494 202,80 €, à la section d'Investissement. Le Conseil municipal a débattu des orientations budgétaires de l'exercice 2019 et a **adopté le rapport sur les orientations budgétaires 2019**, consultable sur le site Internet de la Commune.

## Le sport à Clapiers, le partage des passions !

**A** Clapiers, nous avons la chance d'avoir une offre sportive et associative riche. Vos élus mènent depuis 5 ans une politique communale attentive aux nombreuses activités de sport sur la commune. Cela est un facteur important pour la santé et le bien-être de tous.

### Nous menons cette politique en privilégiant un axe fort : le partage

#### • Partage du savoir-faire :

Lors de chaque aménagement sportif, nous associons les usagers et les associations concernées par la réalisation de nos nouveaux espaces ou par la rénovation des plus anciens.

#### • Partage des projets :

Nous soutenons, chaque fois que nous le pouvons, les projets portés par les associations de sport de la commune. C'est pourquoi nous avons soutenu, par exemple, les ententes intercommunales entre les associations sportives qui l'ont souhaité.

#### • Partage des idées :

Comme vous le savez, notre Commune a innové en terme de budget en mettant en place un Budget participatif précurseur dans la métropole. De nombreux Clapiérois ont ainsi proposé des projets liés aux sports et aux loisirs. Nous sommes fiers de cet élan citoyen qui va permettre prochainement la réalisation d'un mini skate parc destiné aux enfants de moins de 8 ans, pour un budget de 55 000 €.

#### • Partage des espaces naturels :

Avec la participation et l'aide d'usagers sportifs des espaces naturels de la commune, nous avons mis en place une charte d'utilisation permettant à chacun de profiter de ces espaces et de les protéger. Une démarche durable qui est la base du bien-vivre ensemble à Clapiers.

#### • Partage des espaces sportifs :

Nous souhaitons que nos infrastructures sportives puissent bénéficier à tous. Nous favorisons l'accès au plus grand nombre de nos espaces de sport en mutualisant les usages et en développant le libre accès sur plusieurs équipements afin que les enfants et les familles du village puissent s'épanouir ensemble. Par exemple, lors de la réalisation de l'espace de Fitness en libre accès, nous avons été vigilants sur la mise en place d'appareils utilisables aussi bien par les jeunes que par les seniors. Nous avons souhaité aussi que cet espace soit accessible aux personnes à mobilité réduite.

*Le sport est un LIEN SOCIAL FORT, il est un lien entre les habitants et les générations, il est également un lien entre les Communes. Il est important de soutenir la diversité de l'offre sportive et les nombreux bénévoles qui s'investissent au quotidien pour que vivent nos nombreuses associations, pour que vivent aussi leurs passions.*

**Charte d'utilisation des espaces naturels de Clapiers**

**A voir** [www.ville-clapiers.fr](http://www.ville-clapiers.fr)  
rubrique Votre quotidien\_Développement durable

**et bientôt... une nouvelle piste de pumptrack pour les moins de 8 ans**

**dans le cadre du Budget participatif 2018**



Photo : Damien Joanes



## Notre programme "sports" 2014-2020

Accompagner les associations sportives :



Apporter notre soutien financier et matériel pour l'organisation d'événements :



Créer un terrain en gazon synthétique en lieu et place de l'ancien terrain stabilisé :



Créer une aire de stationnement commune au Parc Claude Leenhardt et au Complexe Sportif et Culturel :



Réflexion sur l'utilisation des espaces naturels pour des usages sportifs et de loisirs :



Créer des appareils de sport de plein air sur la commune :



Rénover des installations sportives :



Développer l'éventail des offres sportives, pour les plus jeunes en particulier :



Favoriser le sport spontané et permettre un accès libre à certaines installations :



Aménager un parcours sportif accessible aux personnes à mobilité réduite :



**Thierry VINDOLET**  
Maire adjoint délégué aux Sports



Groupe : Agir Ensemble pour Clapiers



## Les élections européennes approchent !

Le dimanche 26 mai 2019, les Français pourront élire, au suffrage universel direct, leurs représentants qui agiront au Parlement Européen pour les 5 prochaines années.

Cette élection est très importante : au fil des années et des traités, les parlementaires européens ont acquis des **pouvoirs législatifs, budgétaires et de contrôle très importants**. Ils peuvent agir de manière très concrète auprès des différents gouvernements.

Nous savons que la Démocratie est chère aux yeux des Clapiérois. Nous vous attendons donc nombreux aux urnes le 26 mai !

Groupe : Clapiers Durable et Participatif

## Tramway Ligne 5 : un mandat sans

**Juin 2014** : le Maire de Clapiers est absent au Conseil d'Agglo et son suppléant, un de ses maires-adjoints, **vote pour la suspension sine die des travaux de la Ligne 5**. Ce n'était pourtant pas l'intérêt des Clapiérois et cette suspension perdue aujourd'hui.

**Février 2019** : le Maire de Clapiers est absent au Conseil de Métropole et son mandataire montpelliérain **vote** contre le Budget et donc **contre la reprise des travaux de la Ligne 5 sur Montpellier**.

Or cette ligne de Tram est très utile aux Montpelliérains mais aussi aux Clapiérois travaillant sur Montpellier-Nord (70 % de notre population active), à nos étudiants et à tous les Clapiérois, moyennant un stationnement au parking d'Agropolis ou l'emprunt de la navette de bus. **Il reste maintenant à renouer des liens gagnant-gagnant avec la Métropole.**

En effet, **la Déclaration d'Utilité Publique est heureusement toujours valable et elle fixe le Terminus Nord de la Ligne 5 à Clapiers** : son exécution concrète sera un des enjeux du prochain mandat municipal.

Faire Réussir la Gauche au Service des Clapiérois

## Linky avance caché !

Vous avez reçu par courrier d'Enedis une « injonction » de changer votre compteur électrique sous couvert de « modernisation » !

Non explicitement, il s'agit de l'installation d'un « compteur Linky » qui, pour les usagers, présente de nombreux dangers et inconvénients majeurs dénoncés par des organisations de consommateurs ( Que Choisir, site stop-linky,...) suggérant des conseils pour s'y opposer individuellement ou collectivement.

Des maires (887 à ce jour) se sont opposés par décret dans leur commune à cette installation cachée voire imposée. Pas notre maire ?!



Clapiers en Toute Confiance



## Sauvons les Moulières ! (suite)

Les Moulières, nos terres nourricières que l'on veut bétonner pour 300 logements de plus. Avec 485 logements supplémentaires au Castelet, nous avons rempli notre mission d'accueil de nouveaux arrivants. Et je souhaite la bienvenue à ces futurs Clapiérois. Ma proposition est simple: **PAS UNE GOUTTE DE BETON AUX MOULIERES**. Ces terres doivent être rendues à une agriculture de proximité, bio et surtout sans pesticides. **PROTEGEONS CLAPIERS**.

Marie-Noëlle SIBIEUDE  
mn.sibieude@ville-clapiers.com  
Plus d'infos : www.sibieude.org

Interview

## Sunu Keur, un rythme flamboyant et entraînant



**Qui n'a pas dansé au rythme de leurs percussions dans nombre de manifestations clapiéroises ! C'est ainsi que, accompagnant leurs démonstrations de danses pleines d'énergie, Sunu Keur nous fait connaître la culture africaine. Fondée sur le partage et l'échange, cette association séduit de nombreux jeunes par son dynamisme et son ouverture. Elle anime aussi avec passion nos existences, à Clapiers. Céline Ferrando, sa présidente, a accepté de nous parler de la vie et des projets de cette association.**

**Votre structure est née il y a quelques années. Parlez-nous des circonstances dans lesquelles elle a été fondée. Ses objectifs ont-ils évolué ?**

**Céline Ferrando** : L'association a été créée en 2011 par trois amies vivant la danse africaine comme une passion. Sunu Keur leur a semblé le meilleur moyen de la partager avec le plus grand nombre, au travers de cours de danse, avec des musiciens en live. Elles se sont appuyées sur Sophie, animatrice des cours, passionnée de danse et de culture africaine, et Jules Diomé, son mari, d'origine sénégalaise et musicien hors pair. Au départ, nous proposons simplement des stages, puis notre structure a intégré des cours réguliers, pour adultes et enfants. Sunu Keur signifie "notre foyer" en wolof, ce qui représente bien le sens de notre action : accueillir, transmettre la joie de danser et le partage avec les musiciens...

**La culture africaine est riche et connaît de multiples facettes. Pourquoi privilégier la musique et la danse pour la faire découvrir ? D'où tirez-vous vos thèmes et votre inspiration ?**

**C. F.** : En Afrique, la culture populaire et les traditions sont véhiculées par la danse. Celle-ci permet à chaque ethnie de transmettre ses traditions. Nous enseignons ces danses dans cet esprit. Indispensables, la présence des musiciens et la musique permettent également de vrais échanges. Notre inspiration s'est nourrie de rencontres avec différentes associations de danse, en France ou en Afrique.

**Activité artistique, mais aussi sportive, la danse africaine peut-elle être pratiquée par tous les publics ? Comment formez-vous vos nouvelles équipes ?**

La danse africaine peut être pratiquée par tous les publics, à partir de 7 ans et à condition d'être en bonne santé physique. Elle fait travailler le "cardio", les muscles, la synchronisation des mouvements. Les sensations apportées par la musique sont présentes, que l'on soit débutant ou confirmé. Il n'y a pas de mouvement parfait à atteindre. Le tout, c'est de sentir la musique et de lâcher prise. Les danseurs inscrits sont fidèles, mais nous rencontrons de nouvelles personnes, le plus souvent à l'occasion du Forum des associations.



**Vous contribuez grandement à la vie culturelle clapiéroise. Avez-vous noué des liens avec d'autres associations ?**

**C. F.** : Nous sommes ravis de participer à l'animation de la commune. Nous pouvons le faire, car les danseurs des cours (et j'en profite pour les en remercier) répondent présents et prennent sur leur temps personnel pour montrer ce qu'ils ont appris. Nous avons été très bien accueillis par les autres associations et entretenons des liens particuliers avec Arts en mouvement, qui fait découvrir l'art.

**Trouvez-vous du temps pour vous produire ailleurs qu'à Clapiers ? Avez-vous des actions dans les cartons ?**

**C. F.** : Chaque année, nous participons à la manifestation que l'association Les amis d'Adkoul organise à Grabels pour aider au financement de puits et de fournitures scolaires au Niger. Nous créons également des moments d'échange avec les associations Folikili à Montpellier et Inter'com à Balaruc qui partagent notre vision de la danse et de la musique.

### Céline Ferrando en 5 points :

- **Une devise** : respecter les autres, c'est aussi se respecter soi-même
- **Un modèle** : Simone Veil
- **Un plat** : les tomates farcies
- **Un lieu de vacances** : l'Irlande
- **Un film** : il y en a trop ! Le plus récent : Greenbook

Concert

## Fêtez le 1<sup>er</sup> mai en chantant

**D**éfenseur de toutes les traditions, le Cocut fêtera à sa manière le 1<sup>er</sup> mai. Il le fera donc en chantant.

En chantant à la cantonade, bien sûr, avec tous ceux qui le voudront, pour faire vibrer le vieux village. Que vous soyez manifestants ou pas, croyants ou pas, petits, grands, gros, maigres, habitants de Clapiers ou pas, venez nous rejoindre. Si vous n'avez pu entendre le Cocut, faute de place, dans la salle de La Passerelle, le 3 mars dernier, c'est votre jour de chance. Alors, rendez-vous le 1<sup>er</sup> mai, sur le parvis de l'église Saint-Antoine. Ce sera gratuit ! Bonne humeur de rigueur !



ENTRÉE LIBRE

Mer. 1<sup>er</sup> mai

à 18h  
sur le parvis de  
l'église St-Antoine

Exposition-vente

## Deux jours d'animations et de surprises musicales à ne pas manquer

L'association Arts en mouvement a le plaisir de vous inviter à son exposition-vente **Traces, empreintes et voyages** qui aura lieu les samedi 11 et dimanche 12 mai. Cette année, notre invité d'honneur sera l'artiste-peintre Marie Vandewynckele.

Les 11 & 12 mai

à partir de 10h  
Espace Culturel  
Jean Penso

ENTRÉE LIBRE

Au cours de cette manifestation seront exposées les réalisations des différents ateliers de l'association, celles des enfants de l'activité périscolaire et des accueils de loisirs municipaux, ainsi que celles des artistes animateurs ou amis. Comme les années précédentes, des associations humanitaires, Enfants du Mékong et nos amis de France Palestine Solidarité seront présents. Les animations seront assurées par Audrey (danse orientale), avec des surprises musicales de Jérôme Cordova (Kora) et de notre groupe Hâi-Trio, sans oublier la participation de Jean-Louis Arraou et de Jade Achard !



■ **Exposition interactive**, du mercredi 8 au vendredi 10 mai, réservée aux scolaires, collégiens et jeunes des ALP.

■ **Samedi 11 mai, à partir de 10h :**

Expo-vente, ateliers & animations musicales.

■ **à 12h : VERNISSAGE**

■ **à 18h :** projection du film *En Quête de Sens*,

réalisé par Marc de la Ménardière et Nathanaël Coste.

■ **Dimanche 12 mai, 10h-17h :**

Expo-vente, ateliers & animations musicales.

Stands humanitaires sur le Marché hebdomadaire.

Marché

## Le printemps est là ! Place aux fleurs

L'API de Clapiers organise, le 4 mai prochain, sa troisième vente de

**plantes et de fleurs** Plantes aromatiques, potagères, vivaces et annuelles, c'est l'occasion de mettre un peu de vie dans votre jardin...

Sam. 4 mai

8h-17h30  
Esplanade J. Jaurès

Solidarité

## Mon sang pour sauver une vie

L'Établissement Français du Sang organise une **collecte de sang**.

Un appel à la mobilisation générale est lancé pour répondre

aux besoins des malades. Vous êtes en bonne santé, vous avez entre 18 et 70 ans. Vous pesez au moins 50 kg et n'avez jamais été transfusé. Vous avez les conditions principales pour donner votre sang...

La Ville de Clapiers a compté **62 donateurs** lors de la dernière collecte de sang, soit une quinzaine de plus que les fois précédentes. Merci à vous, merci pour eux !

Mer. 15 mai

de 14h30 à 19h30  
Salle Jean-Louis Barrault

Exposition Ecole Victor Hugo

## 1914-1918 : Trésors des familles

**E**n début d'année, les familles de tous les élèves de Clapiers ont fait l'inventaire des objets, documents, souvenirs, qui leur avaient été transmis par leurs aïeux ayant vécu la Première Guerre mondiale. À partir de cette liste, les enfants ont fait en classe un travail de recherche et de mémoire sur les thèmes suivants :

- ✓ L'uniforme des Français et des Allemands,
- ✓ les canons et obus,
- ✓ le contenu du barda du soldat français,
- ✓ les médailles,
- ✓ les objets civils : lunettes, appareil photo, pièces de monnaie...
- ✓ l'artisanat de tranchées,
- ✓ les colis pour les soldats,
- ✓ la correspondance de guerre,
- ✓ les monuments aux morts,
- ✓ les papiers officiels : registre matricule, ordre de mobilisation,
- ✓ la presse et la propagande,
- ✓ les grades militaires,
- ✓ les cimetières militaires et nécropoles nationales sur le sol français.

C'est l'ensemble de ce travail agrémenté des lettres, objets et documents divers de 14-18 qui a été présenté aux parents, lors d'une exposition éphémère, le vendredi 22 mars dernier, à l'école Victor Hugo.

Mme Lafon, coordinatrice du projet, et l'ensemble de l'équipe éducative tiennent à remercier l'investissement des parents dans la recherche préparatoire au travail des élèves en classes.



Exposition/jumelage

## Présenter Clapiers aux jeunes Polonais : nos élèves de CM2 ont relevé le défi

**S**ous la conduite de leur enseignante Madame Annedouche, les élèves de CM2 ont réalisé une présentation de notre commune à destination des enfants de l'école de Celestynów, notre ville jumelle.

C'est en anglais, par l'intermédiaire du programme informatique "Scratch", qu'ils ont créé une animation où ils se présentent et montrent en photos des sites emblématiques de Clapiers. Ce bel exercice de communication a intégré de l'informatique et le maniement de l'anglais. Nous leur disons "Bien joué" et à bientôt pour d'autres aventures...

En fin d'année dernière, un envoi de cartes de vœux par les élèves de l'école élémentaire avait initié ces échanges scolaires. À partir du 23 avril, une collection des dessins des jeunes Polonais, *La France vue par les enfants*, sera exposée sur les cimaises de l'Espace Culturel Jean Penso.



à l'adresse : <https://scratch.mit.edu/projects/294260509/>



## Le Cartel des saveurs réouvre avec une nouvelle carte

Nous vous informons du changement de propriétaire du restaurant **Le Cartel des saveurs**.

Après d'importants travaux de rénovation, Carole Debailles et son équipe vous accueillent tous les midis, du lundi au vendredi, ainsi que les jeudis, vendredis et samedis soir. Nous lui souhaitons la bienvenue.



**C'EST OÙ ?**  
ZAE la Plaine, 3, rue Jean Monnet  
☎ 04 67 55 62 59 - ☎ 06 50 39 07 63

## Horaires : ça bouge à La Poste

**À compter du 2 mai, les horaires de votre bureau de poste évoluent, avec deux changements à noter.**



D'une part, l'agence reste ouverte tous les matins de 9 à 12h, du lundi au samedi (elle ferme le samedi après-midi et le dimanche).  
Votre bureau ouvrira l'après-midi, de 14h15 à 16h30 (au lieu de 17h).

D'autre part, l'après-midi de **fermeture** hebdomadaire est déplacée **le mercredi** (au lieu du lundi).

## Au programme de la Médiathèque Albert Camus

ENTRÉE LIBRE

### ANIMATIONS PLUG & PLAY

■ 15h30 : **Framed**  
Un jeu sur tablette mêlant bande dessinée interactive et jeu de réflexion, un vrai défi pour les fans de casse-tête.

SUR INSCRIPTION - À PARTIR DE 8 ANS

■ 17h : **Atelier Makey Makey**  
Ou comment remplacer le clavier de l'ordinateur par des objets du quotidien.

SUR INSCRIPTION - À PARTIR DE 6 ANS

Jeu. 2 mai

Mer. 15 mai

### ATELIER

■ 16h : **Jeux de société.**  
Profitez d'une sélection de jeux pour petits et grands. TOUT PUBLIC.

Ven. 3 mai

### CONFÉRENCE

■ 15h : **Les jardins remarquables**, animée par Alix Audurier Cros. Une invitation à la découverte du patrimoine parcs et jardins du département de l'Hérault, un héritage régional précieux. Dans la limite des places disponibles. TOUT PUBLIC.

Sam. 11 mai

### RÉALITÉ VIRTUELLE

■ 17h : **Initiation aux jeux en réalité virtuelle** sur Playstation 4. À PARTIR DE 14 ANS.

Ven. 31 mai

Retrouvez-nous sur et sur [mediatheques.montpellier3m.fr](http://mediatheques.montpellier3m.fr)

# AGENDA 2019

Calendrier prévisionnel des rendez-vous de la commune

## Mai

MER. 1<sup>er</sup>

CONCERT avec **Lo Cocut**  
→ à 18h  
sur le parvis de l'église Saint-Antoine



SAM. 4

VENTE DE FLEURS  
→ à 8h-17h30  
Esplanade Jean Jaurès



SAM. 4

CONCERT SALSA avec **La Marcha**  
→ à partir de 18h30  
Salle Georges Dezeuze  
Esp. Culturel Jean Penso



DIM. 5

RASSEMBLEMENT de food trucks  
→ 11h-18h  
Esplanade Jean Jaurès



MER. 8

CÉRÉMONIE DU 8 MAI  
→ à 11h  
au Monument aux Morts en mairie

SAM. 11 & DIM 12

EXPO-VENTE **Traces, empreintes & voyages**  
→ 10h-18h  
Esp. Culturel Jean Penso



SAM. 11

CONFÉRENCE **Quelques jardins historiques remarquables**  
→ à 15h  
Médiathèque A. Camus



SAM. 11

PROJECTION **En quête de sens**  
→ 18h  
Salle Jean Malige



MER. 15

COLLECTE DE SANG  
→ 14h30-19h30  
Salle Jean-Louis Barrault



SAM. 18

JOURNÉE château, jardins & terroir  
→ 9h-18h  
dans le Gard



SAM. 18

→ 14h-19h  
FÊTE DE LA NATURE "CLAPIERS FÊTE LE LEZ"  
Sur les rives du Lez (Accès Fesquet)



SAM. 18

SOIRÉE DES TALENTS CLAPIERS/JACOU  
→ 20h30  
La Passerelle à Jacou



SAM. 25

DÉAMBULATION THÉÂTRALE **La Commune est à vendre**  
→ 14h30 :  
sur le parvis de l'église



Déjà 1500 abonnés...  
N'hésitez pas à inviter vos amis à "aimer" la page Facebook de Clapiers...



La Ville de Clapiers est sur Facebook "Aimez" sa page pour suivre le fil d'actualités...



[www.ville-clapiers.fr](http://www.ville-clapiers.fr)

## Etat Civil

### NAISSANCE



Bienvenue aux sourires de  
♦ Lison NICOLAS, née le 11/01/2019  
♦ Maya AYDINOZ, née le 05/02/2019  
et nous leur souhaitons longue vie.



### DÉCÈS

Nous partageons la peine des familles de  
♦ Georges BRENNIAUX, le 06/03/2019  
♦ Antoine CONEJERO, le 07/03/2019  
♦ Gérard GERMAIN, le 07/03/2019  
♦ Sylvette SEPTFONDS, veuve MEISSONNIER, le 08/03/2019  
♦ Andrée PELÉ, le 11/03/2019  
et nous leur adressons nos sincères condoléances.

[www.ville-clapiers.fr](http://www.ville-clapiers.fr)

- PRIMEUR
- OLIVES ÉPICES
- PLATS A EMPORTER
- ROTISSERIE FROMAGES

Rendez-vous au **MARCHÉ** de Clapiers

**TOUS LES DIMANCHES, 8h/13h**  
sur la place Plein Soleil

Directeur de la publication : **Éric PENSO**, Maire de Clapiers  
Directrice de la rédaction : **Bernadette BRISARD**, Maire adjointe déléguée à la Communication  
Conception, réalisation : **Aurore LAMBERT**  
Comité de lecture : **David CARTIER**, **Monique LAMBERT**  
Impression : **Impact imprimerie**  
N° ISSN : 2551-8054  
Dépôt légal à parution





**L'UNIVERS DIGITAL  
POUR TOUS**

Assistance informatique à domicile  
Installation - Formation - Conseils  
Sécurité - Objets connectés  
Aide à la télédéclaration

*Il n'est jamais trop tard pour apprendre les bonnes pratiques du monde numérique qui favorise le bien-être et le mieux-vivre à domicile*

Ces services à la personne ouvrent droit à un crédit d'impôt de 50%

☎ 07 67 36 79 40  
coachtaverne@gmail.com  
www.universdigitalpourtous.com  
**À CLAPIERS**



**ARTISAN PÂTISSIER BOULANGER**

Pâtisseries traditionnelles maison  
Pains spéciaux  
Sandwicherie

CERTIFIÉS  
**AB**  
AGRICULTURE  
BIODIVERSE

**Miel & Chocolat**

06 24 36 39 16

**OUVERT  
NON STOP  
de 6h30 à 20h**

5 bis, Grand Rue Marie Lacroix  
**CLAPIERS**




**Pour vous, un service  
et des conseils techniques irréprochables !**

- adaptation en lentilles de contact
- solutions pour la basse vision
- lunettes sur-mesure pour les enfants et les visages atypiques
- choix des montures et des verres sur écran

Et un éventail de marques pour satisfaire toutes vos envies telles que :  
Prada, Dolce Gabbana, Starck, Hugo boss, Burberry, Michael Kors, Alain Mikli.

**LISSAC**  
l'Opticien

www.lissac.fr

**Ctre Cial La Croisée - CLAPIERS - Tél. : 04 67 54 89 16**

**A CLAPIERS**

**Renove  
tonHabitat**

Devis **GRATUIT**

**Découvrez votre spécialiste  
en rénovation énergétique**

- Fenêtre et volet ALU/PVC
- Pompe à chaleur / climatisation
- Chauffe eau thermodynamique
- Isolation
- Autres travaux, nous consulter

**5%\*  
DE REMISE**

sur présentation de ce bon




**RGE**  
**QUALIBAT**  
L'ARTISAN ÉNERGÉTIQUE

Contactez-nous au **06 87 54 06 57** ou par mail : [renovetonhabitat@gmail.com](mailto:renovetonhabitat@gmail.com)